

Burundi : l'interdiction de circulation des deux-roues respectée mais aussi critiquée

RFI, 22/03/2022 La mesure qui interdit les taxis-motos, taxis-vélos et tuk-tuks dans la plus grande partie de la capitale économique burundaise, Bujumbura, est entrée en vigueur depuis ce lundi 21 mars et a été respectée à 100% est réjoui dans un tweet administrateur de la commune de Mukaza. Une mesure loin de ravir pourtant les usagers.

Pour la première fois depuis des années, aucun vélo, aucune moto ni tuk-tuk n'a circulé dans les rues de Bujumbura où de nombreux policiers étaient déployés pour faire respecter leur interdiction dans la ville.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Aucun conducteur de ces engins, accusés d'être responsables de la majorité des accidents de la route, n'a osé outre la mise en garde « aux récalcitrants » du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique. De ce fait, beaucoup de gens ont dû marcher pour se rendre à leur travail ou à l'école ce lundi matin, dans ce pays parmi les plus pauvres du monde, où le transport en commun est encore embryonnaire. « Le ciel nous est tombé sur la tête » La mesure est drastique : même un simple particulier qui faisait du vélo ou de la moto pour le loisir et le sport n'a plus le droit de l'utiliser il ne peut pas également le conserver dans sa maison sous peine de sanctions pour ceux qui habitent la zone interdite, selon le ministre de l'Intérieur. « C'est une catastrophe », « le ciel nous est tombé sur la tête », ce sont des commentaires qui circulent depuis quelques jours sur les réseaux sociaux burundais, car cette mesure heurte de plein fouet plus de 20 000 conducteurs de taxis-motos, vélos et tuk-tuks recensés par les services de la mairie de Bujumbura. « Tous nos engins sont à l'arrêt, tout le monde a perdu la tête, nous sommes tous comme des fous et on peut rien y faire. Vaut mieux une catastrophe qui nous anéantit tous parce que végéter ainsi dans la rue, c'est la mort. Les habitants de Bujumbura parlent de conséquences catastrophiques et se disent « désespérés ». Autres victimes : milliers de cyclistes qui collectaient le lait dans les différentes fermes autour de la ville et qui le livraient dans les boulangeries ou directement chez les ménages, ou qui approvisionnaient jusqu'ici les marchés et autres boutiques en charbon de bois, légumes ou autres produits de base. Quelque 100 000 familles affectées. En réalité, ce sont quelque 100 000 familles qui sont affectées, si l'on tient compte également des autres activités liées à ce secteur du transport notamment les mécaniciens, les vendeurs de pièces de rechange ou encore les propriétaires de ces engins, selon le président de l'Olucome, l'une des principales ONG locales, Gabriel Rufyiri. L'Olucome et une seconde organisation Parcem, ont dénoncé « une mesure prise dans la précipitation, sans étude minutieuse et sans aucune base légale avant d'appeler à sa suspension. En vain.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});